

## AUTOUR D'UN LIVRE

**Lionel Meney**

*Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*

Montréal, Liber, 2010, 508 p.

Comme bien des ouvrages portant sur le français au Québec, le livre de Lionel Meney *Main basse sur la langue*, paru l'hiver dernier aux éditions Liber, a déclenché toute une polémique. Qu'une telle controverse ait eu lieu apportait ainsi la preuve par l'exemple que la thèse de ceux qu'il nomme les « endogénistes » (c'est-à-dire les défenseurs d'une norme linguistique propre au Québec) est loin de faire l'unanimité. En matière de langue, il n'y a guère aujourd'hui de consensus qui tienne.

Si l'on ne peut en effet qu'estimer, avec Marie-Andrée Lamontagne, qu'il serait temps pour les Québécois d'entretenir « des rapports [plus] détendus avec la langue française », force est de constater que ce n'est pas encore le cas et que la question linguistique demeure dans le Québec contemporain un sujet brûlant (à éviter, je parle par expérience, lors de soupers entre amis !). Cet aspect passionnel, voire violent, des débats sur la langue ne date pas d'hier, ainsi que nous le rappellera de son côté Claude Jasmin par le biais d'une anecdote à la fois savoureuse et... quelque peu inquiétante.

Cette virulence des débats autour de la question linguistique est sans doute inévitable, si l'on considère, comme le rappelle André Braën dans son commentaire, que celle-ci « constitue un thème récurrent de l'histoire canadienne et québécoise » et apparaît indissociable de la question « identitaire », ce qui suffit amplement à expliquer, et en un sens à justifier, son caractère ardent. C'est ce qui explique également l'ancienneté de ces débats portant sur la langue dont l'origine est en fait concomitante à la naissance d'une identité canadienne-française, puis québécoise. Tout au long de l'histoire, ils ont ainsi connu divers avatars : « régionalistes » contre « exotiques » ; partisans du joual contre ceux d'un français de qualité ; aujourd'hui « endogénistes » contre tenants du « français international », qui ont pu les uns et les autres recouvrir, au gré des époques et des idéologies, diverses couleurs politiques. C'est pourquoi d'ailleurs il paraît simpliste de vouloir à tout prix rattacher l'« endogénisme » au nationalisme québécois ainsi qu'au progressisme et la thèse opposée à des positions fédéralistes ou conservatrices. Dans sa réponse, Lionel Meney prend soin de rappeler que d'éminents nationalistes tels que Gaston Miron ou Pierre Bourgault avaient clairement pris position de leur vivant en faveur de la norme française et contre tout « séparatisme » linguistique.

Si les termes du débat sont aujourd'hui plus nuancés qu'autrefois, et particulièrement plus que ceux à la mode dans les années 1960-1970, ils n'en soulèvent pas moins encore les passions. Bien sûr, plus personne, du moins *officiellement*, ne défend de nos jours une version « joulisante » de la langue québécoise, même si, Claude Jasmin en fera le triste constat, le joual a marqué de son empreinte la langue parlée par des segments de plus en plus larges de la population et a aussi contribué à faire illusoirement d'un certain laxisme linguistique une marque distinctive. En même temps, durant les

dernières décennies, cette question de la norme linguistique est devenue, tandis qu'elle se nuancit, plus complexe, plus subtile, mettant en jeu des théories et des outillages conceptuels plus savants. Claude Poirier et Lionel Meney s'opposent ainsi à propos de la définition de concepts tels que ceux de « français international » ou de « français de référence », de « québécoisme », de « diglossie », ou encore au sujet des origines historiques des spécificités du français québécois.

Cette nouvelle orientation du débat risque d'avoir pour conséquence d'en faire avant tout « un débat » (André Braën) ou une « querelle de spécialistes » (Marie-Andrée Lamontagne) et de le rendre relativement opaque aux yeux de l'opinion publique. Que ce débat scientifique entre spécialistes ait lieu est bien évidemment nécessaire, mais il ne faudrait pas qu'il se substitue derrière les portes plus ou moins closes de colloques universitaires ou d'institutions étatiques à un débat public qui est tout aussi essentiel, car, au Québec comme ailleurs, la fixation d'une norme linguistique est une question de société dont les enjeux sont fondamentaux. André Braën le montrera dans le domaine du droit, qui constitue son champ d'expertise, et Marie-Andrée Lamontagne dans celui de l'enseignement comme de l'usage quotidien.

De ce point de vue, le livre de Lionel Meney nous apparaît important, d'une part, parce que, même s'il peut paraître parfois érudit aux yeux du lecteur ordinaire, il se lit bien (et même agréablement, ce qui est une gageure pour un ouvrage de ce genre) et peut donc fournir à un large public une base de réflexion intéressante, d'autre part parce qu'il soulève plusieurs questions pertinentes et qui sont rarement posées (là encore en dehors des cercles de spécialistes). Y a-t-il vraiment consensus au sein de la population autour de l'existence d'un « français standard québécois » ? Quels sont exactement et précisément les spécificités de ce français du Québec, en dehors des quelques termes toujours invoqués tels que *courriel*, trop souvent « brandi comme un trophée » (*dixit* Marie-Andrée Lamontagne) ou *traversier* ? Lesquelles de ces spécificités méritent d'être conservées (dans la langue d'usage) et lesquelles font davantage figures de reliquat du passé, quand elles ne sont pas tout simplement la marque d'une longue aliénation, d'une « infériorisation » dira Claude Jasmin ? Quels seraient enfin les désavantages (ou à l'inverse les avantages) pour le Québec et sa population de l'adoption d'une telle norme endogène ?

La réflexion sur laquelle je finirai est personnelle. On peut craindre que ce débat sur la langue, s'il reste cantonné à l'Office de la langue française et aux départements universitaires où officient les spécialistes, n'ouvre au sein de la population en général une véritable boîte de Pandore. Pour avoir souvent, dans le cadre de cours, débattu de ces questions avec des élèves de niveau collégial, je sais à quel point ces débats sur la norme peuvent se révéler émotifs et dérapent rapidement, et comment, par exemple, on passe parfois en un clin d'oeil du *courriel* ou *traversier* déjà mentionnés, et hautement revendiqués (à raison) par les partisans d'une norme « endogène », au « tu veux-tu », « donne-moi-z'en » ou « une autobus », formes qui pourraient après tout se réclamer de l'usage, mais que ne préconisent pas, que je sache, ces promoteurs d'un français québécois de qualité. Autrement dit, la norme ne sera pas aisée à fixer, et il y a bien des chances qu'elle rencontre, une fois qu'elle le sera, les mêmes réticences et la même résistance sourde que la norme actuellement imposée et que l'on prétend française.

Au bout du compte, ne risque-t-elle pas d'avaliser dans l'esprit de bien des gens cette prépondérance d'un usage familier, que tous reconnaissent ? Elle favoriserait de ce fait l'expansion d'une « variété basse » (Lionel Meney) de la langue, qui reste caractérisée par des traits qui ne sont sans doute pas à tort décrits négativement : faible variété lexicale, moindre structuration logico-syntaxique, etc., ce que ne compense pas, à mon avis, une expressivité qu'on lui reconnaît généralement et qui a pu et peut encore se prêter à des trouvailles poétiques, à « des jeux phonétiques [...] d'une audace étonnante », estimera Claude Jasmin. Elle ferait en sorte que celle-ci s'impose au détriment d'une « variété haute » de la langue et en particulier aux dépens de la langue écrite, avec tous les problèmes, scolaires entre autres, que cela implique. Bref, n'y a-t-il pas un risque que cela n'ouvre la porte en matière de langue à un nivellement par le bas ?

De ce point de vue, on ne peut qu'espérer que ce débat sur la norme, quelle que soit son issue finalement, ne fasse pas oublier cette autre question fondamentale du point de vue linguistique, celle de la qualité de la langue. Comme l'écrivait récemment le président du Conseil supérieur de la langue française, Conrad Ouellon, tandis qu'il émettait un commentaire sur ce même livre : « il est temps de concentrer nos efforts à l'amélioration de la maîtrise de la langue française ; sur ce sujet, il existe vraiment un consensus »<sup>[1]</sup>, consensus réel celui-là et qui réunirait sans doute Lionel Meney et tous les intervenants de notre dossier, ainsi que votre serviteur qui œuvre dans le domaine de l'enseignement et fort probablement l'ensemble des Québécois qui se soucient de l'avenir du fait français en Amérique du Nord.

**Patrick Moreau**

## **NOTES**

---

[1] Voir <[www.cslf.gouv.qc.ca/actualites-linguistiques/nouvelles-publications/actualite/article/main-basse-sur-la-langue/page/2/retour/29](http://www.cslf.gouv.qc.ca/actualites-linguistiques/nouvelles-publications/actualite/article/main-basse-sur-la-langue/page/2/retour/29)>.